



**BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES**
www.théhillac.fr

**Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance du 14 novembre 2013**

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Hubert Busson, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Jérôme Robin, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Pouvoirs :

Pascal Ravache donne pouvoir à Christian Lemée
Marie-Madeleine Le Thiec donne pouvoir à Hubert Busson

Mikaël Gombaud est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h45.

Le Maire demande l'autorisation au conseil de rajouter un point à l'ordre du jour : surface de la voirie publique au Parc d'Activités des Brivaudais ; ce que le conseil accepte.

- 1) Etude d'assainissement collectif : présentation et délibération
- 2) Communauté de Communes du Pays de Redon : approbation du transfert de charges dans le cadre du transfert de la halte-garderie « les petits lutins » à Guémené Penfao
- 3) Tarif busage
- 4) Atelier technique : choix des entreprises suite à la consultation et autorisation de la signature des marchés
- 5) Divers.

Approbation du compte rendu de conseil du 11 octobre 2013

Aucune observation étant faite le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Etude d'assainissement collectif : présentation et délibération

Le Maire laisse la parole à Monsieur MAROIS du Cabinet BOURGOIS chargé de l'étude sur la faisabilité d'un assainissement collectif sur la commune. Celui-ci revient sur les grands thèmes de l'étude, à savoir, le choix de la station d'épuration et de son emplacement, l'étude de la desserte collective définit par secteur et enfin l'analyse financière.

Monsieur MAROIS précise que l'étude a été réalisé il y a deux ans et les conditions d'attribution de subventions, notamment celles du Conseil Général est diminuée de façon significative, ainsi que celle de l'Agence de l'Eau. D'autre part, lors d'une réunion avec l'Agence de l'Eau, les élus et le Cabinet BOURGOIS, les représentants du Conseil Général ont précisé qu'un assainissement collectif sur la commune de Théhillac compte tenu d'un habitat dispersé serait peu subventionné

A la lumière de toutes ces précisions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas instaurer d'assainissement collectif sur la commune.

2- Communauté de Communes du Pays de Redon : approbation du transfert de charges dans le cadre du transfert de la halte-garderie à Guéméné Penfao

La halte-garderie « les Petits Lutins », située à Guéméné Penfao, est transférée à la communauté de communes du Pays de Redon. Dans ce cadre, la commission transfert de charges a évalué le montant des charges transférées par les communes de Conquereuil, Guéméné Penfao, Massérac, Pierric et Plessé.

Ces charges ont été fixées comme suit :

CHARGES TOTALES TRANSFEREES		
1	Commune de CONQUEREUIL	1 625.00
2	Commune de GUEMENE PENFAO	17 298.87
3	Commune de MASSERAC	2 000.00
4	Commune de PLESSE	7 900.00
5	Commune de PIERRIC	1 950.00
TOTAL		30 773.87

Cette évaluation est soumise à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux de la communauté de communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'évaluation du transfert de charges de la halte-garderie de Guéméné Penfao.

3- Tarif busage 2013

Le tarif busage sur les routes communales reste inchangé à 23,10€ HT le m² (fourniture et pose). Le conseil précise qu'il sera revu en janvier 2014. Cet aménagement doit avoir au préalable l'accord de la mairie.

4- Atelier technique : choix des entreprises suite à la consultation et autorisation de la signature des marchés

Le Maire présente au conseil le résultat de l'ouverture de plis du 11 octobre 2013 et les entreprises retenues par la commission « appel d'offres » :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant €HT	Option €HT
1	Terrassement VRD	COCADIN JF/Théhillac	18 987,79	810,00
2	Gros Œuvre	LELIEVRE/Rieux	19 768,82	1 178,73
3	Charpente Bardage option bois	ADCBI/Arzal	21 518,42	3 654,54
4	Menuiserie extérieure	HERVY/Sévérac	4 431,44	
5	Serrurerie	ADCBI/Arzal	10 317,29	
6	Ravalement	Iso RAVALLEMENTS/Marzan	5 579,92	
7	Cloisons sèches isolation	MORICE/Fégréac	9 472,64	
8	Carrelage faïence	ROUX Fabrice/Sévérac	7 487,06	
9	Electricité ventilation	DE DECKER/Pontchâteau	22 900,00	
10	Plomberie sanitaire	BONPOIL/Saint-Dolay	4 598,10	
Sous Total			125 061,48	5 643,27
TOTAL			130 704,75	

Par ailleurs, après consultation auprès de 5 bureaux d'études pour la mission de coordination SPS (Sécurité Protection de la Santé), 4 d'entre eux ont répondu. Le bureau A-COOR BTP de Lauzach le moins disant est retenu pour un montant de 1 495€ TTC.

Il faut ajouter les honoraires d'architecte de 11 200,54€ TTC pour obtenir le montant total de l'opération atelier technique soit 169 018,42€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Valide la proposition de la commission « appel d'offres »,
- Autorise le Maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises et tous les documents nécessaire au bon déroulement du marché.

5- Parc d'activités des Brivaudais

Afin de finaliser la vente des deux lots sur le Parc d'activités, suite à la délibération d'avril 2013, il convient de préciser la surface de 2 353m² de voirie publique.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la surface de 2 353m².

6- Divers

6.1) Chemin rural n°111

Le Maire fait un point sur l'affaire qui oppose Monsieur et Madame LE VERGER à la commune de THEHILLAC. Pour l'heure, la constitution des dossiers est toujours en cours avant le passage en jugement devant le tribunal de Vannes.

6.2) Bar-multiservices l'Escapade

Deux articles de presse sont parus, l'un venant du propriétaire du bar, l'autre de la municipalité concernant le fonctionnement de ce commerce.

A leur demande, un bilan de la situation est fait aux conseillers. Monsieur PARAGE a informé le Maire que le bar est mis en vente, la vente de pain et de journaux est maintenue en mairie jusqu'à nouvel ordre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45.

Prochaine réunion de conseil le jeudi 5 décembre 2013 à 20h00.

Réunion de la commission finances le jeudi 28 novembre 2013 à 20h00.

INFORMATIONS DIVERSES

Vœux de la municipalité

Comme à son habitude, le Maire présentera ses vœux le premier dimanche de janvier soit le 5 janvier à la salle des Mitaüs à 11h00. Chaque habitant est cordialement invité.

Noël 2013

Comme les années passées, les « hospitaliers d'Arvor » vous proposeront des sapins de Noël au profit des malades et des handicapés.

Le dimanche 8 et 15 décembre à la mairie de 8h30 à 12h00.

Ferme de Cranhouët

Dans le cadre de plantation d'arbres fruitiers sur la ferme de Théhillac, la Communauté de Communes du Pays de Redon en partenariat avec la mémoire fruitière, organise **le jeudi 5 décembre de 14h00 à 16h00** une animation pédagogique avec les écoles primaires de Théhillac, Fégréac et Saint-Nicolas de Redon. Cette animation est ouverte à tous.